



Si vous choisissez le prélèvement automatique, complétez ci-dessous.

Mandat de prélèvement SEPA  <small>Single Euro Payments Area</small> <small>Evénement unique de paiement en euros</small>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) AITF à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et (B) votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de AITF Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	 <small>ASSOCIATION DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE</small>
Référence unique du mandat (n°adhérent)	Identifiant créancier SEPA : FR13ZZZ130532	
Débiteur :	Créancier : AITF	
Votre Nom	Nom	
Votre Adresse	Adresse BP 257	
Code postal	Code postal 94701 Ville MAISONS ALFORT PDC1	
Pays	Pays FRANCE	
IBAN	<input type="text"/>	
BIC	<input type="text"/>	
Tiers débiteur	Tiers créancier	
A :	Le : <input type="text"/>	
Signature :	<input type="text"/>	
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.		
Veillez compléter tous les champs du mandat.		
Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE RIB